

N/REF : 21/09/2026 8H38 C:265439 I:37476
V/REF : TEL
V/Email reçu le Lundi 21/09/2026 a 8H38

M BUCCI MAURICE

**4 PLACE BIR HAKEIM
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : 4 PLACE BIR HAKEIM
4 PLACE BIR HAKEIM
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 26 Septembre 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 4 PLACE BIR HAKEIM GRENOBLE

M BUCCI 06 85 97 42 01

TARIF 207,41 E TTC / HEURE PAR CHEQUE MAURICEBUCCI@GMAIL.COM

MOTIF : INTERVENIR POUR EVIER CUISINE BOUCHÉE

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 21/09/2026 A 09H30:

DÉBOUCHAGE DE L'ÉVACUATION CUISINE AU FURET MÉCANIQUE

CONTROLE BON ECOULEMENT

REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : RECU CHEQUE 3142519 D4UN MONTANT DE 207.41€ TTC - LCL

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	188,56	188,56

TOTAL H.T.	188,56
T.V.A. a 10,00%	18,85
TOTAL T.T.C.En EURO	207,41

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN